

---

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

---

Désignation commerciale : YACHTCARE PATE POLYESTER ARMEE

Utilisation : Mastic polyester

Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE  
Z. I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38  
Rue du Pré Didier Fax. 04 76 56 14 49  
38522 SAINT EGREVE Cedex

Renseignements en cas d'urgence (santé/sécurité):  
Centre Régional Anti-Poisons Lyon - Tél. 04.72.11.69.11

---

## 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

---

### Nature chimique du produit :

Description : Matière de remplissage polyester à base de styrène.

Composants contribuant aux dangers :

NOM	N° CAS	N° CE	%	Symbole	Phrase de Risques *
Styrène	100-42-5	202-851-5	18-25 %	Xn	R10 R20 R36/38
Talc (sans fibre d'amiante)	14807-96-6	238-877-9	20-50 %		
Dioxyde de silicium	7631-86-9	231-545-4	< 3 %		

\* Libellés des phrases de risques : voir point 16

---

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

Inflammable.  
Nocif par inhalation.  
Irritant pour les yeux et la peau.

L'utilisation prolongée peut entraîner des nausées et maux de tête.

---

## 4. PREMIERS SECOURS

---

Recommandation générale : Enlever immédiatement les vêtements souillés.

Sur la peau : Enlever mécaniquement. Laver abondamment avec de l'eau et du savon.

Sur les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, pendant au moins 15 minutes.  
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : Evacuer le sujet de la zone de danger et appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche.

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### Précautions individuelles :

Eloigner de toutes sources de feu ou autres sources d'ignition.  
Veiller à la ventilation suffisante des locaux.  
Interdire l'accès aux personnes non habilitées.

### Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les canalisations ou les cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage / récupération :**

Enlever mécaniquement. Ramasser les résidus avec une matière absorbante.  
Respecter le point 8.  
Eliminer en respectant les consignes indiquées au point 13.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

**Manipulation :**

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

**Incendie et explosion :**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

Ne pas fumer.

Veiller à la bonne ventilation des locaux, aspirer localement si nécessaire.

**Stockage :**

Stocker le récipient hermétiquement fermé, dans un endroit frais et bien aéré.

Conserver à l'écart de l'humidité et de la lumière.

Conserver à l'écart de toute source de chaleur, de toute flamme ou source d'étincelle.

Interdiction de fumer.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

---

**8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

**Composants présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail**

CAS N°	Désignation	N° CE	Type	Valeur	Unité
100-42-5	Styrène	202-851-5	Valeur limite MAK	20	ml/m3
			Valeur limite MAK	86	mg/m3
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante)	238-877-9	Valeur limite MAK	2	mg/m3 A
7631-86-9	Dioxyde de Silicium	231-545-4	Valeur limite MAK	4	mg/m3 E

**Equipements de protection individuelle :**

**Voies respiratoires :**

Veiller à la bonne ventilation des locaux.

Filtre respiratoire en cas de fortes concentrations ou de ventilation insuffisante.

Recommandation : Filtre type A, couleur brune.

**Protection des mains :**

Utiliser de la crème protectrice.

Porter des gants de protection.

Matière préconisée : Caoutchouc fluor.

Respecter les indications du fabricant de gants relatives à leur perméabilité et leur résistance à la pénétration ainsi que les conditions particulières sur le poste de travail.

**Protection des yeux :**

En cas de risque de contact avec les yeux, porter des lunettes de protection.

**Mesures d'hygiène :**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Durant les travaux ne pas manger, ne pas boire – ne pas fumer.

Ne pas manger, boire ou fumer durant les travaux.

Oter immédiatement les vêtements souillés de produit.

Stocker les vêtements de travail séparément des vêtements de ville.

---

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

**Etat physique :**

Aspect : pâteux

Couleur : brun clair

Odeur : styrène

**Informations relatives à la sécurité :**

Température d'ébullition :	env. 145°C
Méthode :	(valeur littéraire du styrène)
Point d'éclair :	env. 31°C
Méthode :	DIN 53213
Température d'auto-inflammation :	env. 490°C
Méthode :	(valeur littéraire du styrène)
Limite inférieure d'explosivité :	1,1 Vol %
Méthode :	(valeur littéraire du styrène)
Limite supérieure d'explosivité :	8 Vol %
Méthode :	(valeur littéraire du styrène)
Pression de vapeur 50°C :	35 hPa
Méthode :	(valeur littéraire du styrène)
Densité à 20°C :	1,4 g/cm <sup>3</sup> env.
Solubilité dans l'eau à 20°C :	0,30 g/l
Méthode :	(valeur littéraire du styrène)

**Autres données :**

Les données physiques sont des valeurs approximatives et sont basées sur les composants significatifs en matière de sécurité.

---

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

---

**Réactivité dangereuse :**

Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

**Produits de décomposition dangereux :**

Aucun si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

**Décomposition thermique :**

Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

**Informations complémentaires :**

Eviter l'échauffement excessif.

Faire attention à la réaction exothermique avec les peroxydes.

---

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

---

Le produit contient du styrène qui irrite la peau, les voies respiratoires et est nocif par inhalation.

Données littéraires du styrène : LD 50, oral, rat : 5000 mg/kg  
LC 50, inhal., 4 h, rat : 11,8 mg/l

---

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

---

Ne pas rejeter dans les égouts, canalisations ou cours d'eau.

**Données littéraires du styrène :**

Toxicité bactérienne aiguë :	EC 00 = 72 mg/l	durée du test : 16 h
Toxicité aiguë pour le poisson :	LC 50 = 17 mg/l	(Juhnke)
	LC 50 = 66 mg/l	(Luedemann)
Espèce test = Ide mélanote (Leuciscus idus)		durée du test : 48 h
Toxicité aiguë pour les daphnies :	EC 50 = 182 mg/l	durée du test : 24 h

---

### 13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

#### Elimination du produit :

A effectuer conformément aux réglementations en vigueur. Eliminer le produit dans un centre d'incinération agréé ou sous forme durcie dans une décharge agréée.

Code de déchets n° / Désignation du déchet (Liste/Catalogue européen des déchets)

07 02 08 autres résidus de réaction et de distillation.

Les codes de déchets cités sont des recommandations, il est tout à fait possible d'utiliser d'autres codes de déchets en raison de particularités régionales.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

#### Transport terrestre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train) (transfrontalier)

N° ONU : 1866  
Désignation du produit : Solution résine  
Etiquette de danger : 3  
Groupe d'emballage : III

Valable pour Mastic à partir de 5 litres par emballage intérieur sans durcisseur.

#### Transport fluvial

ADN/ADNR : non communiqué

#### Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)

N° ONU : 1866  
Désignation du produit : Resin solution  
Etiquette de danger : 3  
Groupe d'emballage : III  
N° EMS : F-E, S-E  
Marine polluant : Non

#### Transport aérien ICAO et IATA-DGR

N° ONU : 1866  
Désignation du produit : Resin solution  
Etiquette de danger : 3  
Groupe d'emballage : III

#### Inflammable, point d'éclair = +31°C env.

Eviter l'effet d'échauffement.

Garder séparément de la nourriture et des produits de consommation.

---

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

Marquage

Contient : Styrène

Etiquetage :

Xn Nocif

#### Phrases de risques (R) :

R10 : Inflammable.  
R20 : Nocif par inhalation.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

**Phrases de sécurité (S):**

- S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
- S23 : Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
- S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

**Réglementation nationale :**

Respecter la législation relative aux restrictions d'emploi, par exemple les lois de protection des mineurs et de protection maternelle.

Classe de contamination de l'eau (WGK) : 2 (propre classement sans test).

TA - air (styrène) : classe II

Consulter aussi les circulaires de BG-CHEMIE :  
M 054 « Styrène et préparation à base de styrène »  
M 023 « Résines polyester et époxyde »

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Phrases de risques importantes :**

- R10 : Inflammable.
- R20 : Nocif par inhalation.
- R22 : Nocif par ingestion.
- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention de l'utilisateur est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

C'est sous la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de sécurité de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci soit lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si par la suite le récipiendaire utilise un produit Soloplast-Vosschemie dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers leurs propres fiches de sécurité, et ce, en accord avec la Directive 88/379/CEE.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.